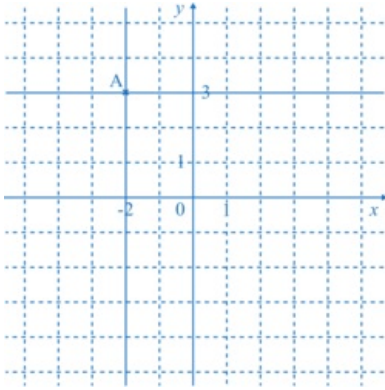


Fiche

Dans un plan muni d'un repère orthogonal, la position d'un point A est définie par deux nombres relatifs qui sont ses **coordonnées** : la première a est l'**abscisse** de ce point et la deuxième b son **ordonnée**. On note $A(a ; b)$.

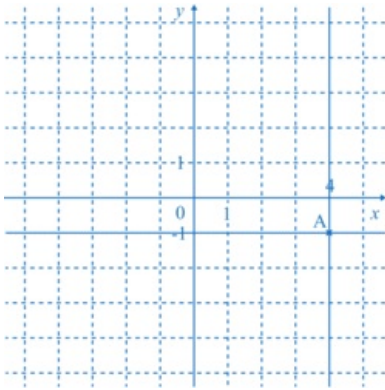
Le point O de coordonnées $(0 ; 0)$ est l'origine du repère orthogonal.

Lire les coordonnées d'un point du plan :



On cherche l'abscisse d'un point sur l'axe horizontal (axe des abscisses) et son ordonnée sur l'axe vertical (axe des ordonnées) : les coordonnées du point A sont $A(-2 ; 3)$.

Placer un point dans le plan :



Pour placer le point $A(4 ; -1)$:

- On cherche sur l'axe des abscisses le point d'abscisse 4 et on trace une droite verticale passant par ce point ;
- On cherche sur l'axe des ordonnées le point d'ordonnée -1 et on trace une droite horizontale passant par ce point ;
- Le point A est à l'intersection de ces deux droites.